

Autres dénominations : Agent en milieu médical et paramédical / Agente en milieu médical et paramédical

Présentation du métier

L'agent(e) de services hospitaliers réalise des prestations d'entretien courant dans des établissements de santé (hôpitaux, cliniques, maison de retraite...). Il / Elle effectue des opérations de décontamination et de désinfection et s'occupe du nettoyage dans les zones à risques ou sensibles (bloc opératoire...) en respectant des protocoles très stricts.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP dans le secteur sanitaire et social, en bio nettoyage, ... Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans le secteur sans diplôme particulier. Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

Compétences professionnelles

- Appliquer un mode d'emploi, un document ou un fiche technique
- Caractéristiques des équipements de brancardage (lit, fauteuil roulant, ...)
- Entretien, nettoyer du matériel, un outil ou un équipement
- Entretien, nettoyer un espace, un lieu, un local
- Gérer les stocks
- Préparer et ranger ses outils, son matériel
- Procédures de traitement de linge hospitalier
- Protocoles de lutte contre les infections nosocomiales
- Réaliser le service hôtelier (réception des plateaux repas, adaptation, distribution, desserte, ...) auprès des patients/résidents
- Règles d'hygiène et d'asepsie
- Système Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP)
- Techniques de bio-nettoyage
- Transmettre de l'information
- Utilisation de matériel de nettoyage
- Utiliser des monobrosses

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de réactivité
- S'adapter aux changements
- Faire preuve de discrétion
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers](#).